



Sur la voie de la prospérité économique

Plan d'action pour la réconciliation RBC
2025





Table des matières

- Reconnaissance du territoire 5
- Lettre de la direction de RBC 6
- Origines RBC^{MC} et Bureau de la vérité et de la réconciliation de RBC 10
- Avant-propos : Approche de RBC en matière de réconciliation 10
- Les voies de réconciliation de RBC
 - Économie 14
 - Personnes 21
 - Collectivité 29
 - Environnement 38
 - Leadership 46
- Remerciements 56



Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que les Autochtones sont titulaires de droits¹ et les premiers habitants du territoire que l'on appelle aujourd'hui le Canada. Nous avons le privilège de travailler sur les terres ancestrales non cédées de nombreux Autochtones (membres des Premières Nations, Inuits et Métis). RBC reconnaît que certaines initiatives du gouvernement du Canada, telles que les pensionnats pour Autochtones, la [Loi sur les Indiens](#) (Canada) et la réinstallation d'Inuits dans l'Extrême-Arctique, ont contribué à marginaliser les Autochtones et à les priver de leurs droits, et continuent de jouer un rôle en ce sens. Dans le cadre de notre travail de réconciliation, il est important que nous reconnaissions l'histoire coloniale du Canada et que nous y réfléchissions, tout en adoptant un état d'esprit de collaboration, de transparence, de responsabilité et d'apprentissage pour un véritable engagement. En tant que banque mondiale, RBC reconnaît également l'influence de ses actions ainsi que l'incidence qu'elles peuvent avoir pour susciter des changements positifs, et considère que l'industrie devrait en faire davantage pour respecter les droits des Autochtones.

Lettre de la direction de RBC

RBC travaille avec les communautés autochtones depuis des décennies pour favoriser une croissance économique inclusive, susciter un changement social positif et faire progresser la réconciliation. Cet engagement repose sur le fait que la prospérité à long terme des Autochtones est un élément clé de la croissance économique et de la prospérité de la société canadienne. En tant qu'institution financière de premier plan et organisation définie par sa raison d'être, nous avons à cœur de collaborer avec les peuples et les collectivités autochtones partout au Canada afin d'améliorer les moyens de subsistance tout en suscitant des changements significatifs qui produiront des effets pendant sept générations et au-delà. Soucieux de faire progresser nos engagements à long terme, nous avons récemment lancé un Bureau de la vérité et de la réconciliation, sous l'égide d'[Origines RBC](#), afin de mettre en œuvre des solutions, des investissements et des actions d'entreprise pour soutenir les peuples autochtones du Canada.

Nous sommes fiers de publier cette année notre premier [Plan d'action pour la réconciliation](#), un cadre stratégique qui décrit notre engagement à long terme envers la réconciliation et qui priorise nos actions et nos investissements selon cinq voies : l'économie, les personnes, la collectivité, l'environnement et le leadership. Chacun de ces axes reflète notre engagement continu à prendre des mesures significatives et quantifiables. Les renseignements et récits contenus dans ce plan témoignent de notre volonté d'offrir des solutions financières personnalisées, de favoriser l'accès au capital et à la prospérité économique pour les peuples et collectivités autochtones et de renforcer nos pratiques de gouvernance et notre responsabilité dans le cadre de ce processus de réconciliation.

Alors que nous vivons une décennie charnière pour l'économie canadienne, nous assistons à des transformations rapides à l'échelle mondiale, y compris des changements dans les politiques commerciales. Par conséquent, les régions du pays renouvellent leurs efforts pour collaborer et mobiliser davantage de capitaux pour des projets à forte incidence dans de nombreux secteurs comme l'énergie, l'agriculture, les minéraux critiques, la fabrication de pointe et la technologie.

Comme en témoignent de nombreux leaders autochtones et défenseurs clés de la First Nations Major Projects Coalition (FNMPC), il sera essentiel d'accroître la participation et les capitaux des Autochtones pour stimuler le développement économique et la croissance dans ces secteurs afin de renforcer la compétitivité et la prospérité du Canada.

Selon un récent rapport de [Leadership avisé RBC](#)², 73 % des 504 grands projets de ressources et d'énergie prévus ou en cours au Canada traversent des territoires autochtones, ou se trouvent dans un rayon de 20 kilomètres de ces territoires, à savoir des terres issues de traités, avec des titres non cédés, et soumises à des consultations. Ces projets représenteront 98 milliards de dollars de participations autochtones au cours des dix prochaines années. Cela démontre clairement que la réconciliation économique et le partenariat doivent être un moteur de notre prospérité commune et qu'ils sont essentiels à la croissance de l'économie canadienne.

Nous continuerons de collaborer avec les peuples et les collectivités autochtones pour accomplir cette mission que nous avons choisie et que nous partageons, une mission axée sur la création d'un changement social positif et d'une croissance économique durable. D'un océan à l'autre, nous pouvons bâtir une économie plus concurrentielle, résiliente et axée sur l'avenir, et bâtir un futur dont nous pourrions tous être fiers.



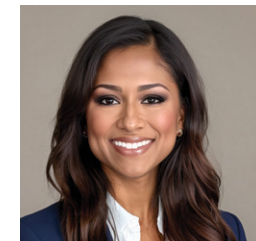
Dave McKay
Président et chef de la direction,
Banque Royale du Canada



Phil Fontaine
Conseiller spécial
auprès de la Banque
Royale du Canada



Jacynthe Côté
Présidente du Conseil,
Banque Royale du Canada



Chinyere Eni
Cheffe, Origines RBC

Guidés par la lumière des cycles célestes

Depuis toujours, les peuples autochtones se tournent vers les étoiles, la lune et les saisons pour les guider, pour affronter les épreuves, pour prendre des décisions et pour survivre. Aujourd'hui, ces cycles forment une métaphore puissante et poétique du parcours de RBC : un parcours ancré dans la sagesse autochtone, animé d'intention et porté par une raison d'être commune. Ce thème est présent dans l'ensemble de notre [Plan d'action pour la réconciliation](#). Chaque voie de réconciliation est liée à un élément céleste, mettant en lumière notre engagement à suivre cette voie avec respect, transparence et solidarité.



Avant-propos : Approche de RBC en matière de réconciliation

Origines RBC et le Bureau de la vérité et de la réconciliation RBC

Les valeurs fondamentales de RBC ont contribué à orienter notre travail avec les titulaires de droits, les employés, les clients, les entreprises, les organismes, les gouvernements et les collectivités autochtones, ce qui a rendu possible des [réalisations importantes](#)³. En tant qu'organisation ayant une culture de rendement élevé, RBC reste déterminée à faire davantage pour respecter les Autochtones et répondre à l'[appel à l'action 92](#)⁴ de la Commission de vérité et réconciliation du Canada lancé aux entreprises canadiennes :

« Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources ; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

1. S'engager à tenir des consultations constructives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique.
2. Veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique.
3. Donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits des autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. Cela nécessitera d'offrir une formation axée sur les compétences interculturelles, le règlement de différends, les droits de la personne et la lutte contre le racisme. »

Dans un cadre plus large, les droits de la personne et la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)⁵ (DNUDPA) visent à s'assurer que les droits des Autochtones sont respectés et appliqués partout au Canada. Cela comprend notamment la section 35 de la Constitution, qui définit le cadre juridique des droits des Autochtones au Canada, notamment

en ce qui a trait aux titres ancestraux. Cette reconnaissance constitutionnelle confirme que les peuples autochtones sont des titulaires de droits et non des parties prenantes. En décembre 2023, nous avons publié l'[Approche RBC des droits de la personne](#)⁶, dans laquelle nous affirmons notre engagement à respecter les droits de la personne, notre respect tout particulier des droits énoncés dans la DNUDPA et notre intention de collaborer avec les peuples et les collectivités autochtones afin de mieux comprendre les approches à suivre pour respecter le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC).

Afin de poursuivre dans le sens des progrès que nous avons réalisés en tant qu'organisation, nous avons créé [Origines RBC en 2024](#)⁷, qui regroupe le Bureau de la vérité et de la réconciliation récemment créé et l'équipe Stratégie, Services bancaires aux Autochtones, au sein d'une même enseigne à l'échelle de l'entreprise. Origines RBC met en pratique l'un des principes directeurs du [Cadre de la raison d'être RBC – Des idées pour les gens et la planète](#)^{MC8}, à savoir promouvoir les droits de la personne et la réconciliation. Ce changement marque le prochain chapitre de la réconciliation et démontre les intentions de la Banque d'appliquer les principes et les normes d'un cadre de réconciliation à ses politiques organisationnelles et à ses principales activités opérationnelles touchant les Autochtones, leurs terres et leurs ressources. Le [Plan d'action pour la réconciliation RBC](#) est un cadre stratégique décrivant notre engagement à long terme envers la réconciliation au Canada et qui priorise nos actions et investissements selon [cinq voies](#) :



L'économie

Contribuer à la prospérité des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses grâce à des conseils, à des programmes et à des solutions financières sur mesure qui respectent [Le Plan directeur sur les occasions inclusives RBC](#)⁹.



Les personnes

Être un employeur de choix pour les talents des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et favoriser un milieu bienveillant partout au Canada afin de contribuer à façonner l'avenir de RBC.



La collectivité

Promouvoir le bien-être et la croissance économique des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses en soutenant les secteurs où les besoins sont les plus pressants pour ces collectivités autochtones.



L'environnement

Faire progresser les efforts d'intendance environnementale et les pratiques durables conformes au [Plan directeur sur le climat RBC](#)¹⁰.



Le leadership

Faire progresser la réconciliation en améliorant le leadership, la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans l'ensemble des activités canadiennes de RBC.

Le [Plan d'action pour la réconciliation](#) est une base sur laquelle nous nous appuyons pour assurer la mise en œuvre efficace, le contrôle et le suivi continu, ainsi que la transparence et la responsabilité de l'ensemble de nos activités au Canada, car la réconciliation exige un effort conscient et soutenu pour adopter des pratiques responsables et respectueuses. Nos voies de réconciliation traduisent notre engagement à prendre des mesures quantifiables, en consultant tout au long de l'année les titulaires de droits, les employés, les clients, les entreprises, les organismes, les gouvernements et les collectivités autochtones. Le [Plan d'action pour la réconciliation](#) précise les mesures prévues au cours des exercices 2025 à 2027¹¹ à l'égard de nos cinq voies de réconciliation. Il sera réexaminé en 2027 afin d'évaluer les progrès accomplis et de déterminer les nouveaux engagements à prendre, et sera mis à jour tous les deux ans par la suite.



Origines RBC

Origines RBC a été créé pour favoriser la réconciliation en bâtissant des relations enrichissantes et en générant des retombées durables. Ce service regroupe le Bureau de la vérité et de la réconciliation et l'équipe Stratégie, Services bancaires aux Autochtones, qui sont guidés par les connaissances et les principes autochtones et par un engagement envers la prospérité économique pour tous. Tout comme l'Étoile du Nord guide nos ancêtres depuis des générations, Origines RBC trace la voie vers une réconciliation durable et significative. La création du [logo « Étoile du Nord » d'Origines RBC](#) a été menée par BOOM InterTribal, qui a travaillé en étroite collaboration avec l'artiste autochtone Emily Kewageshig afin de créer un visuel qui honore le passé tout en évoquant l'avenir.

Ensemble, nous suivons un parcours commun vers un avenir meilleur, guidé par la sagesse de ceux qui nous ont précédés.





Tout comme la pleine lune marque l'apogée d'un cycle, notre voie de réconciliation économique vise à soutenir pleinement la prospérité des Autochtones.

RBC s'efforce de favoriser la réconciliation économique et la prospérité des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses en offrant aux titulaires de droits, employés, clients, entreprises, organismes, gouvernements et collectivités autochtones des occasions inclusives d'accéder à des conseils spécialisés et à des solutions et programmes financiers, notamment des solutions sur mesure en matière de services bancaires, de capital et de gestion de placements. Nous nous attachons aussi à améliorer l'accès au capital, à favoriser le bien-être financier et à créer des occasions pour soutenir la prochaine génération de talent, d'entrepreneuriat et d'innovation autochtone dans l'ensemble des collectivités autochtones du Canada.

Pour servir les collectivités autochtones, RBC dispose de neuf succursales dans des réserves en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec, en Ontario et en Alberta, de même que de trois centres bancaires commerciaux dans des réserves en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba. Pour permettre aux collectivités éloignées d'accéder à des services financiers, RBC compte également six agences, qui offrent des services bancaires de base au nom de RBC, par exemple pour des dépôts, des retraits et des paiements de factures. RBC offre également du soutien adapté par l'intermédiaire du cours [Bien-être financier pour Autochtones RBC](#)¹², ainsi que par les équipes nationales spécialisées des Services bancaires commerciaux aux Autochtones, des Services des placements aux Autochtones et de RBC Trust Royal®.

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Élargir l'offre de produits et de services financiers que nous proposons aux collectivités des Premières Nations, inuites et métisses.	Élaborer et lancer deux programmes de Services bancaires aux particuliers et de Services bancaires commerciaux pour répondre aux besoins uniques des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses.
	ENGAGEMENT N° 2 :
	Afin de répondre aux défis d'accessibilité financière propres aux collectivités autochtones, RBC élargira l'accès à des comptes bancaires sans frais pour les Autochtones.
ÉCHÉANCE ¹³ N° 1 : 2026	
RESPONSABILITÉ N° 1 : Origines RBC, Services bancaires aux particuliers et Services bancaires commerciaux	
ÉCHÉANCE N° 2 : 2025	
RESPONSABILITÉ N° 2 : Origines RBC et Services bancaires aux particuliers	
DNUDPA : Article 21.1, Article 21.2, Article 39	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES ¹⁴ : Objectif 8, Objectif 10	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Favoriser la participation économique des collectivités, des entreprises et des organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits en réduisant les obstacles à l'accès au capital.	Accroître la collaboration avec les partenaires intraentreprise afin de réduire les obstacles à l'accès au capital en mettant à jour les processus internes, les politiques et les procédures au sein des Services bancaires commerciaux pour favoriser l'entrepreneuriat et la participation économique. Les résultats de cet engagement seront rendus publics tous les deux ans.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Services bancaires commerciaux et Services bancaires aux particuliers	
DNUDPA : Article 21.1, Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 7, Objectif 8, Objectif 9, Objectif 10, Objectif 13	



OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Continuer de promouvoir l'inclusion économique des collectivités et des entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis en soutenant les occasions de fonds de capital privé dirigés par des Autochtones.	Accroître les investissements dans des fonds de capital privé dirigés par des Autochtones qui contribueront à optimiser les occasions économiques pour les entreprises et les collectivités autochtones. Les résultats de cet engagement seront rendus publics tous les deux ans.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Marchés des capitaux, Services bancaires commerciaux, Placements privés, et Impact et développement durable	
DNUDPA : Article 5, Article 21.1, Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 7, Objectif 8, Objectif 9, Objectif 10, Objectif 13	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Élaborer et offrir des conseils personnalisés en matière de bien-être financier aux collectivités autochtones.	Offrir davantage de conseils en matière de bien-être financier au sein des collectivités grâce au cours Bien-être financier pour Autochtones RBC et à la publication de quatre articles Mes finances d'abord ^{MCT16} par an.
	ENGAGEMENT N° 2 :
	Mettre sur pied un groupe de travail composé de représentants des secteurs d'activité de Gestion de patrimoine afin de cerner et d'élaborer des approches permettant d'élargir les solutions de placement et de conseil adaptées aux besoins uniques des peuples et collectivités autochtones et de leurs membres.
ÉCHÉANCE N° 1 : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ N° 1 : Origines RBC, Services bancaires aux particuliers et Avantage collectif RBC	
ÉCHÉANCE N° 2 : 2026	
RESPONSABILITÉ N° 2 : Gestion de patrimoine	
DNUDPA : Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 10	



Nous sommes prêts : La mission de l'AFOA et de RBC pour soutenir les leaders et les professionnels autochtones



Depuis plus de 26 ans, l'Association des agents financiers autochtones (AFOA) a pour mission de soutenir les communautés et les professionnels autochtones, en les dotant de connaissances et de capacités en matière de gouvernance, de finances et de gestion. En tant qu'organisme national sans but lucratif, l'AFOA est devenu un centre d'excellence de perfectionnement professionnel autochtone, fidèle à son engagement « Nous sommes prêts ».

L'AFOA soutient ses membres à chaque étape de leur parcours. « Nous disons à nos membres qu'ils ont le droit de briller », déclare Terry Goodrack, chef de la direction et président de l'AFOA.

« Vous êtes prêt à relever ce défi et à soutenir la vision économique ou sociale de votre collectivité. Les partenariats, comme celui avec RBC, nous aident à donner à nos membres les moyens de réaliser leurs rêves et d'atteindre leurs objectifs. »

Depuis plus de 20 ans, RBC est un fidèle partenaire d'investissement dans la collectivité de l'AFOA, qui partage notre conviction que l'autonomie des leaders autochtones repose sur leur volonté de mobiliser, de collaborer et d'innover. Chinyere Eni, cheffe, Origines RBC, explique : « À RBC, nous reconnaissons l'immense potentiel du talent et de l'innovation autochtones, et le rôle important que jouent l'éducation, la collaboration et la promotion du leadership autochtone pour bâtir des collectivités autochtones prospères. »

L'AFOA compte un réseau en expansion de plus de 1 900 membres, y compris des chefs, des conseillers, des responsables administratifs, ainsi que des jeunes et des professionnels autochtones. L'AFOA collabore également avec 45 commanditaires de différents secteurs d'activité.

Terry Goodrack, chef de la direction et président de l'AFOA, dirige l'organisme depuis 2011. Membre de la Première Nation Wood Mountain Lakota en Saskatchewan, M. Goodrack reconnaît le rôle crucial que

les membres de l'AFOA jouent pour faire progresser la réconciliation partout au pays. « Nous fournissons la force de gestion dont toute organisation ou société a besoin pour fonctionner », explique-t-il. « Nos demandons à nos membres de faire le gros du travail, comme gérer à la fois les relations avec les gouvernements, le développement économique et les besoins communautaires. Nous les appuyons en veillant à ce qu'ils disposent des connaissances et du soutien dont ils ont besoin pour réussir. »



Depuis plus de 20 ans, les programmes de l'AFOA forment des leaders autochtones partout au pays. Le programme phare, le Certificat de gestion financière autochtone, compte près de 700 diplômés. D'autres programmes de certification, notamment d'Administrateur professionnel, de Leadership autochtone et de Professionnel certifié en ressources humaines, ont permis de former plus de 600 professionnels. L'AFOA offre également plus de 48 ateliers en dehors de ses programmes officiels, allant de la

formation sur la planification communautaire aux notions fondamentales de financement pour les dirigeants élus. Ces ateliers sont conçus pour répondre aux besoins changeants des organisations et des gouvernements autochtones.

Au-delà des formations et programmes officiels, l'AFOA offre à ses membres des occasions d'en apprendre davantage sur les tendances émergentes.

Elle organise une conférence nationale annuelle, qui réunit des leaders communautaires, des experts et des entreprises partenaires pour discuter des défis actuels. La conférence de 2024 portait par exemple sur le capital humain et le rôle de l'intelligence artificielle, un enjeu urgent qui exige des solutions novatrices et collaboratives de la part de ses membres. L'organisme offre également diverses ressources pour soutenir les parcours d'études et de perfectionnement professionnel de ses membres, notamment des publications, des baladodiffusions et des webinaires.

Au-delà de son orientation nationale, l'AFOA a amorcé des collaborations internationales, notamment avec le programme de formation pour cadres dirigeants de la Harvard Business School. RBC est fière de soutenir ce programme depuis son lancement en 2017. Ce programme, appelé **Diriger les gens et investir pour bâtir des communautés durables**, est le fruit d'une collaboration entre l'AFOA, la Harvard Business School et la Native American Finance Officers Association.

« Il existe de formidables occasions de favoriser le partage des connaissances et de renforcer les liens avec la prochaine génération d'agents du changement autochtones », affirme Chinyere Eni. « L'une des clés de la réussite de l'autodétermination et de la création d'un avenir plus prospère réside dans l'investissement dans les capacités et les compétences de gestion qui façonneront la gerance des ressources autochtones. »

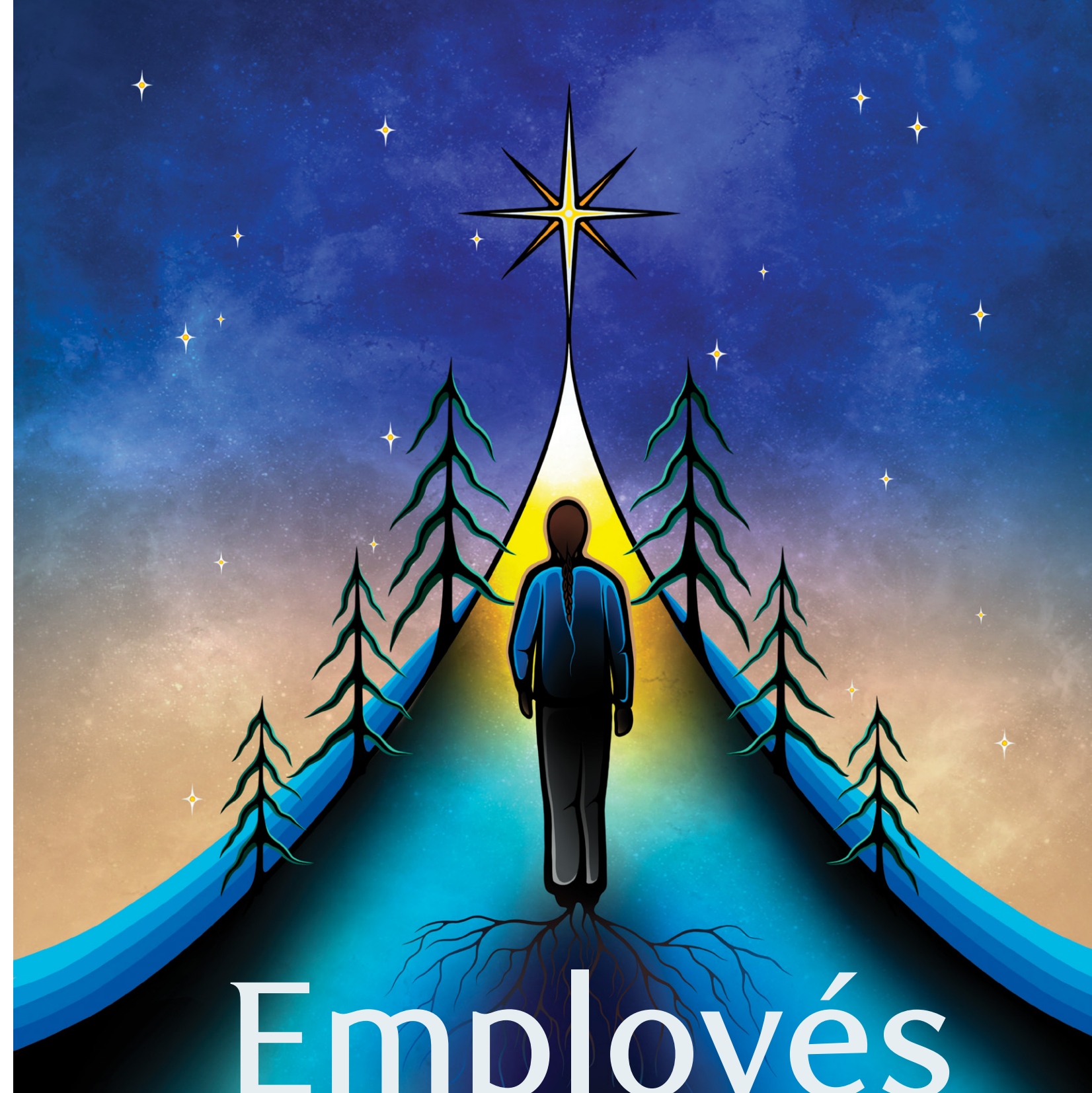
En 2025, le programme devrait inclure des délégués autochtones du monde entier, y compris du Canada, des États-Unis, de l'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) et de

l'Australie. Ce programme d'une semaine comprend des séances d'apprentissage en présentiel dans les domaines des placements, de la gouvernance, de la finance entrepreneuriale, des négociations et de la finance, dispensées par des membres du corps professoral réputés dans le monde entier. Si l'accent est mis sur la manière de planifier et de gérer un patrimoine durable pour les générations à venir, le programme encourage également les leaders autochtones à reconnaître leur propre potentiel.

« Le programme permet aux participants de voir au-delà des limites qu'ils s'imposent », souligne Terry. « L'un des aspects les plus extraordinaires, c'est de passer une semaine avec des cadres supérieurs du monde entier et d'être uniquement entouré d'Autochtones. Cela est plutôt rare et permet aux participants d'évoluer dans un espace sûr. »

À l'avenir, l'AFOA prévoit élargir son programme pour répondre aux besoins changeants des collectivités et des leaders autochtones. RBC demeure déterminée à poursuivre cette relation. « Nous sommes fiers de poursuivre notre collaboration avec AFOA Canada afin de concrétiser nos valeurs et nos objectifs communs », indique Chinyere Eni.

Pour aider les professionnels, les leaders communautaires et les jeunes autochtones à relever de nouveaux défis et à saisir de nouvelles occasions, l'AFOA offre de la formation, des programmes et des ressources. Pour Terry Goodrack et l'AFOA, l'objectif est clair : « Nous sommes prêts ». Prêts à soutenir nos membres pour relever les défis de demain, prêts à habilitier les leaders d'aujourd'hui et prêts à guider les collectivités autochtones tout au long de leur parcours.



Employés

L'Étoile du Nord sert depuis longtemps de guide pour parcourir le monde. Notre voie de réconciliation axée sur les personnes est guidée par la conviction que le leadership autochtone, tout comme l'Étoile du Nord, peut nous montrer la voie à suivre.

À RBC, nos efforts demeurent axés sur la lutte contre les inégalités croissantes, une démarche importante pour le bien-être de la société et la prospérité des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. À ce titre, nous avons à cœur de créer des milieux inclusifs et bienveillants dans lesquels tous les employés et clients peuvent être eux-mêmes. C’est pourquoi nous devons veiller à ce que tous les employés, y compris les employés autochtones, aient une expérience professionnelle positive et la possibilité de réaliser leur plein potentiel, comme l’indiquent la [Raison d’être, la vision et les valeurs de RBC](#)¹⁷. Nous adopterons une approche prospective pour découvrir, attirer et conserver les talents qui nous aideront à concrétiser la vision de RBC,

et nous nous engageons à assurer le renouvellement et l’élargissement continus des pipelines de talents, ainsi qu’à revoir et améliorer les pratiques d’embauche et les occasions d’avancement afin de garantir qu’elles sont inclusives et justes pour tous les candidats et employés.

Nous avons encore beaucoup à faire pour intégrer davantage de talents autochtones au sein de RBC et du secteur bancaire. En écoutant nos employés et les collectivités que nous servons, en apprenant à les connaître et en répondant à leurs besoins, nous pourrions former des équipes très performantes qui contribueront à façonner l’avenir des services financiers au Canada et à créer des milieux plus inclusifs pour nos clients et tous les employés.

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Établir davantage de relations financières de confiance entre les employés de RBC et les clients autochtones.	Offrir aux employés en contact avec la clientèle une formation axée sur les compétences culturelles relatives aux Autochtones. Les résultats de cet engagement seront mesurés en fonction du nombre d’employés au Canada qui auront suivi la formation et de l’opinion de la clientèle (c.-à-d. la probabilité de recommandation ou le taux net de recommandation).
	ENGAGEMENT N° 2 :
	Accroître la sensibilisation à la culture autochtone en proposant des microcertifications, notamment la certification « Advancing Re(al) conciliation » de l’Université des Premières Nations du Canada, qui a pour but de mieux informer les Canadiens sur la façon dont les connaissances et les relations actuelles peuvent façonner l’avenir. Les résultats de cet engagement seront évalués en fonction du nombre de Canadiens qui suivront ce cours avec l’Université des Premières Nations du Canada.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2026	
RESPONSABILITÉ : Origines RBC et RBC Services d’apprentissage	
DNUDPA : Article 15.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 10, Objectif 16	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Favoriser un processus de recrutement inclusif qui attire et mobilise les talents autochtones ayant des expériences plus variées qui serviront nos clients et qui procureront une valeur durable à nos parties prenantes et aux collectivités que nous servons.	Cerner les occasions d’améliorer l’accès à l’emploi et la répartition des talents pour les Autochtones à RBC au moyen d’un nouveau sourcing de talents, qui comprend l’élargissement des partenariats avec des établissements d’enseignement et d’autres organismes pour mieux faire connaître les possibilités d’emploi à RBC.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Ressources humaines	
DNUDPA : Article 2, Article 17.3, Article 21.1, Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 10, Objectif 16	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Améliorer l’expérience de la clientèle des Premières Nations et des communautés métisses et inuites grâce à une accessibilité accrue, à des mécanismes de rétroaction et à des mesures inclusives d’adaptation du lieu de travail.	Élaborer et fournir un guide d’accès au financement pour les collectivités et les entreprises autochtones, contenant au moins deux mises à jour sur l’accès au capital qui auront une incidence sur un large éventail de clients et de collectivités, afin d’éliminer les obstacles à l’accès au capital énumérés dans le rapport sur les recommandations du Conseil national de développement économique des Autochtones visant à améliorer l’accès au capital pour les Autochtones du Canada ¹⁸ .
	ENGAGEMENT N° 2 :
	Améliorer notre sondage sur l’Expérience client des Services bancaires commerciaux grâce à un langage inclusif et adapté et au lancement de modes de rétroaction supplémentaires comprenant le Bureau de la vérité et de la réconciliation en 2025. Les résultats de cet engagement seront rendus publics tous les deux ans.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Origines RBC et Services bancaires commerciaux	
DNUDPA : Article 2, Article 15.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 10	



L'histoire de Howl : Cultiver la collectivité, l'apprentissage et la raison d'être pour les jeunes

Lors des confinements liés à la COVID-19, l'éducation en ligne s'est popularisée et les jeunes ont été confrontés à un isolement accru. Adam Robb, un enseignant de Calgary, en Alberta, a reconnu la nécessité d'aider les jeunes à surmonter ce genre de transition et à développer leur résilience. Ce qui était au départ une initiative locale a rapidement évolué pour donner naissance à un organisme de bienfaisance national qui offre des programmes éducatifs aux jeunes autochtones et non autochtones de 14 à 35 ans.

Depuis sa création, l'organisme a connu une croissance exponentielle, servant plus de 700 jeunes et créant un mouvement axé sur l'établissement de relations, la collectivité et l'apprentissage. Howl propose des programmes d'exploration de plusieurs jours, de cinq à dix jours en Nouvelle-Écosse et au Yukon, et des programmes semblables en Alberta qui peuvent durer jusqu'à cent jours. Howl offre également des excursions scolaires pour les étudiants du secondaire. Ces programmes reposent sur une collaboration entre les collectivités autochtones, les établissements d'enseignement et les organismes sans but lucratif.

Howl concilie les pratiques autochtones traditionnelles et les connaissances et aptitudes modernes.

« Nous formons une cohorte incroyablement diversifiée d'environ 20 jeunes, dont 50 % d'Autochtones et 50 % de non autochtones »,

explique Adam, fondateur et codirecteur de Howl.

« Certains viennent de réserves éloignées, d'autres du centre-ville de Toronto ou sont des nouveaux Canadiens. Ils apprennent tous ensemble sur le terrain auprès de membres de la collectivité, d'Aînés, d'artistes, de scientifiques, de chefs de file sectoriels et d'autres jeunes. »

La mission de Howl repose principalement sur l'apprentissage inspiré de la terre, un style d'enseignement traditionnel utilisé depuis toujours par les Autochtones. Ce style d'apprentissage repose sur le mentorat des membres de la collectivité et des Aînés ainsi que sur l'apprentissage du territoire à l'aide de cérémonies et d'expériences pratiques.

Les programmes de Howl sont ancrés dans la collaboration et la promotion de la réconciliation. Daryl Kootenay, codirecteur de Howl et membre de la nation Iyasha Nakoda et de la nation Dine (Navajo) au Nouveau-Mexique, explique : « Nous essayons de favoriser la réconciliation par le biais des relations. Nous voulons être un exemple pour les autres organismes en montrant que la collaboration entre les Autochtones et les non autochtones est possible. »

Howl offre des programmes qui répondent aux besoins des jeunes, quelle que soit leur expérience en apprentissage inspiré de la terre et de la culture. Ce programme permet aux jeunes adultes d'amorcer leur parcours

de perfectionnement professionnel dans le secteur des ressources naturelles et du tourisme.

En Alberta, les programmes comprennent un apprentissage auprès des Aînés de la nation Stoney Nakoda et une sensibilisation aux incidences des changements climatiques sur les Rocheuses canadiennes avec divers organismes de conservation. En Nouvelle-Écosse, les jeunes participent à des projets de conservation de l'environnement avec des chercheurs de la région, dans des domaines tels que les forêts durables et la restauration côtière, en partenariat avec Asitu'lisk et le Ulnooweg Education Centre, qui viennent en aide aux jeunes MicMacs. Au Yukon, les jeunes explorent la station de recherche du lac Kluane et rencontrent des leaders autochtones de diverses nations, dont les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik. Chaque programme a un contenu différent, mais ils ont tous un objectif commun : soutenir les jeunes dans leur quête d'expérience, d'espoir, de collectivité et de sens.

Howl propose différentes initiatives innovantes, comme le programme de souveraineté alimentaire dans la vallée de la Bow, en Alberta. Dans le cadre de ce programme, les jeunes découvrent différentes approches de la souveraineté alimentaire et apprennent comment les communautés autochtones et non autochtones gèrent l'insécurité alimentaire et les questions de souveraineté à l'échelle locale. Les jeunes apprennent les pratiques de récolte des Iyasha Nakoda tout en mettant en place l'infrastructure alimentaire dans diverses collectivités de la vallée de la Bow.

Howl offre également un espace pour guérir des traumatismes transmis d'une génération à l'autre. Dans le programme de l'Alberta, les participants visitent souvent le Old Sun Community College, un ancien pensionnat



pour Autochtones de la nation Siksika. Cela permet aux jeunes Autochtones de découvrir comment leurs familles et leurs collectivités ont pu être affectées et de mieux comprendre les conséquences de la colonisation. Grâce à cette expérience, Howl crée un environnement sûr et bienveillant permettant aux jeunes de discuter ouvertement de sujets difficiles.

Selon Daryl Kootenay, Howl permet aux jeunes de découvrir leur raison d'être. « Malheureusement, beaucoup de nos jeunes, autochtones ou non, sont

exposés à des risques comme le suicide, la dépendance et les problèmes de santé mentale. Notre programme rassemble ces jeunes et reconnaît leurs dons et leur potentiel. Nous leur montrons que leur opinion compte. »

Les résultats du programme sont impressionnants. Les participants retrouvent leur motivation, ce qui les encourage souvent à lancer leur entreprise, à reprendre des études ou à s'impliquer davantage dans leur collectivité.



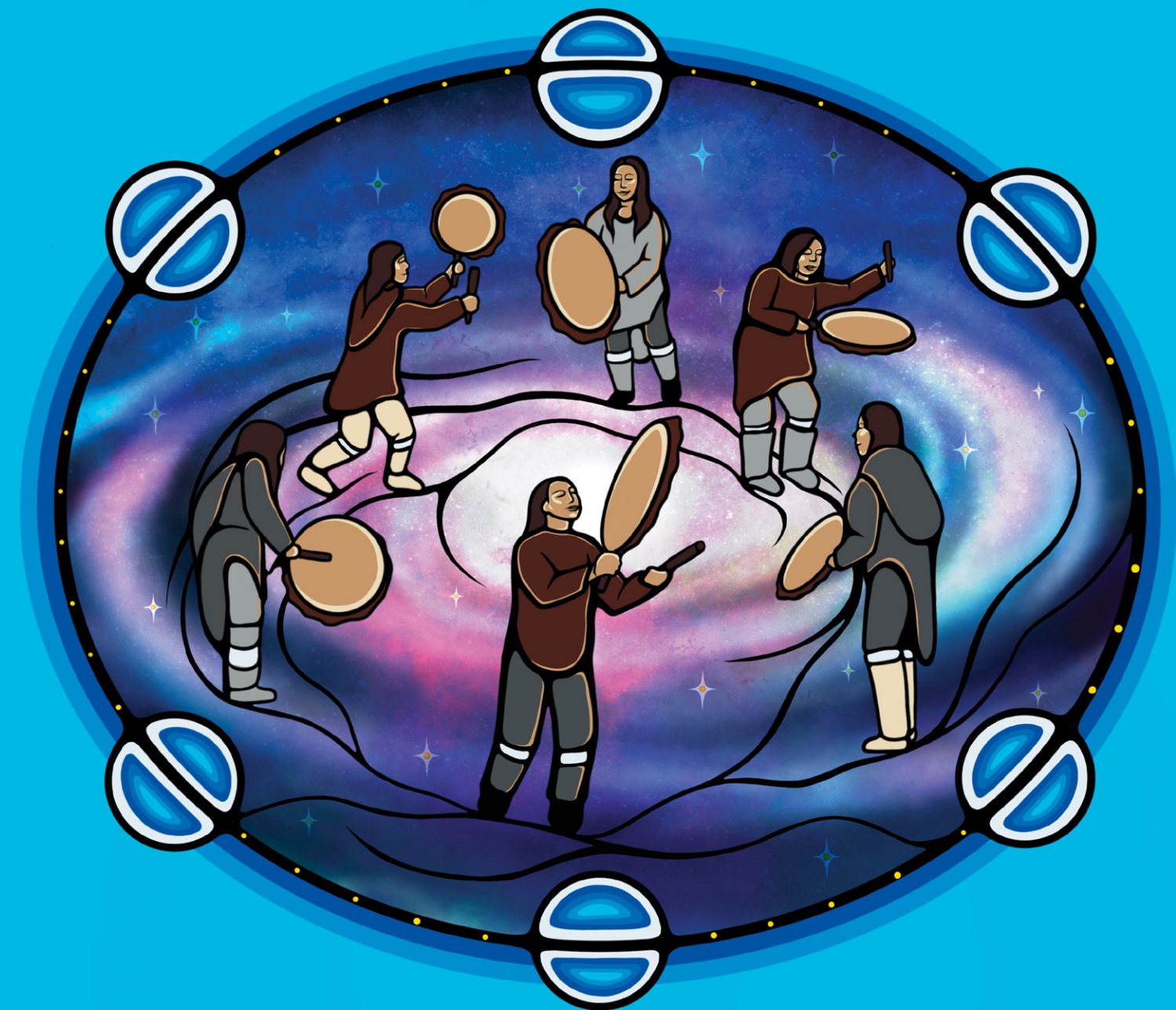
Pour s’assurer que les programmes restent accessibles et équitables, Howl propose une tarification progressive, un modèle qui repose sur le soutien de la collectivité, auquel RBC participe depuis 2023. « Dès nos débuts, RBC a reconnu l’incidence potentielle que nous pouvions avoir sur la jeunesse et nous avons entretenu de merveilleuses relations depuis lors », confie Adam.

Pour RBC, cette relation s’inscrit dans le cadre de son engagement à long terme pour soutenir les initiatives de réconciliation et communautaires. « Le programme combine l’apprentissage culturel, la sensibilisation aux changements climatiques, le leadership communautaire et la résilience. Tout cela s’inscrit dans notre stratégie d’investissement communautaire », affirme Jerilynn Daniels, directrice générale régionale, Marketing communautaire et citoyenneté de RBC. Grâce au soutien

de RBC, dix jeunes de plus peuvent désormais participer au programme en Alberta et dans les Territoires.

Howl est un programme qui s’appuie sur la collectivité et sur le désir des jeunes d’apprendre et de trouver un sens à leur vie. Malgré la croissance rapide de Howl, celle-ci a conservé son approche initiale. « Nous ne faisons pas de publicité », précise Adam. « Les gens entendent parler de nous par le bouche-à-oreille. Cela montre l’importance de se concentrer d’abord sur la confiance et les relations. »

Le programme Howl Experience intègre habilement la guérison, le savoir traditionnel, le plaisir, l’aventure et le développement communautaire dans des expériences enrichissantes. Howl continue d’élargir ses programmes et d’aider les jeunes à trouver leur place, et RBC est fière de soutenir sa mission.



Collectivités

Dans le ciel nocturne, les étoiles forment des constellations, représentant des histoires de connexion, de collaboration et de sens partagé. Il en va de même pour nos partenariats communautaires.

Nous collaborons depuis longtemps avec des organismes autochtones à l'échelle du Canada pour appuyer les domaines où les besoins sont les plus pressants pour les collectivités autochtones au moyen d'investissements dans la collectivité et d'un leadership régional. Parmi ces initiatives, RBC collabore et soutient : National Circle for Indigenous Agriculture and Food, Indspire, Nature for Justice, Inuit Art Foundation, Institut pour l'IntelliProspérité, Focus Forward for Indigenous Youth, Outside Looking In, Bourse d'études Objectif avenir RBC pour jeunes Autochtones, Centre national pour la vérité et la réconciliation, AFOA Canada, National Aboriginal Trust Officers Association et Pow Wow Pitch.

Dans le cadre de notre engagement envers les communautés autochtones, nous reconnaissons également l'incidence

considérable que nous pouvons avoir sur la communauté des fournisseurs et les organismes autochtones. Notre objectif est de fournir un accès équitable aux occasions d'approvisionnement pour les entreprises autochtones.

RBC s'est également engagée à répondre aux besoins des collectivités autochtones partout au Canada et à contribuer à relever les défis sociétaux qui touchent toutes les collectivités, notamment la réconciliation économique et le logement abordable, en renouvelant nos engagements en matière de philanthropie et de logement abordable.

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Les unités opérationnelles doivent améliorer l'accès aux occasions d'approvisionnement pour les entreprises autochtones au Canada.	L'équipe Origines RBC doit passer en revue les pratiques de dépenses des tiers avec les unités opérationnelles concernées afin de cerner les occasions de travailler avec des fournisseurs autochtones certifiés (Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles) et d'éclairer les stratégies de dépenses des tiers dans les différents secteurs d'activité.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
AIMPUTABILITÉ : Approvisionnement RBC, Origines RBC et unités opérationnelles	
DNUDPA : Article 5, Article 21.1, Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 10	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Continuer d'investir dans la collectivité partout au Canada pour soutenir les initiatives menées par des Autochtones, qui s'appuient sur les réalités autochtones ou sont au service de ceux-ci.	Continuer à collaborer avec les leaders autochtones œuvrant dans le domaine de la philanthropie afin d'élaborer une approche d'investissement dans la collectivité qui reflète les besoins des collectivités autochtones. Les progrès seront rendus publics tous les deux ans.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : RBC Fondation	
DNUDPA : Article 5, Article 21.1, Article 21.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 11, Objectif 13, Objectif 14, Objectif 15, Objectif 16, Objectif 17	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Améliorer et élargir les programmes de logement de RBC afin de soutenir le logement abordable pour les Autochtones du Canada.	Afin de combler la pénurie de logements abordables et accessibles en milieu urbain pour les Autochtones, RBC collaborera avec des Autochtones et des partenaires gouvernementaux et sectoriels pour élaborer des solutions de logement novatrices permettant d'éliminer les obstacles propres à ce domaine. Les résultats de cet engagement seront évalués en fonction du nombre d'unités financées directement ou indirectement qui présentent une composante d'abordabilité.
	ENGAGEMENT N° 2 :
	Afin d'aider les collectivités des Premières Nations à surmonter les obstacles à l'accès au logement dans les réserves, nous améliorerons et élargirons nos programmes de logement afin d'augmenter le nombre de projets et d'unités que nous soutenons. Les résultats de cet engagement seront évalués en fonction du nombre d'unités financées directement ou indirectement qui présentent une composante d'abordabilité.
ÉCHÉANCE N° 1 : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ N° 1 : Origines RBC, Services bancaires commerciaux et Services bancaires aux particuliers	
ÉCHÉANCE N° 2 : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ N° 2 : Services bancaires commerciaux et Services bancaires aux particuliers	
DNUDPA : Article 21.1, Article 21.2, Article 23	
OBJECTIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 9, Objectif 10, Objectif 11	

Comblant les lacunes : Comment Indigenous Philanthropy Advisors (IPA) redéfinit l'investissement communautaire

«Travaillez-vous au service de la population ? »

Cette question guide le travail novateur de Wanda Brascoupe et de Nicole McDonald, cofondatrices d'Indigenous Philanthropy Advisors (IPA). Fondée en 2024, l'entreprise aide à combler le fossé entre la philanthropie et les collectivités autochtones. L'approche des fondatrices est guidée par des connaissances générationnelles, des valeurs traditionnelles et une volonté de s'assurer que la philanthropie réponde aux besoins des Autochtones au Canada.

Wanda Brascoupe, du Bear Clan, est Mohawk, Tuscarora et Anishinabée. Elle est également membre de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg et est une instigatrice de changements clés dans le milieu de la philanthropie autochtone.



Wanda Brascoupe, cofondatrice d'Indigenous Philanthropy Advisors (IPA)

Elle a contribué au lancement du Fonds de résilience des peuples autochtones, la première fondation entièrement dirigée par des Autochtones qui répond aux besoins des collectivités au Canada. Elle a également été administratrice dirigeante de Circle, un organisme philanthropique fondé sur des principes autochtones.

Membre de la nation métisse de la Saskatchewan avec des origines à Red River, Nicole McDonald est une leader et une fervente défenseuse des questions autochtones. Elle est première directrice des initiatives autochtones de la Fondation McConnell et a collaboré avec le gouvernement fédéral sur plusieurs dossiers importants.

Elle siège également à de nombreux conseils d'administration, dont ceux du Fonds de résilience des peuples autochtones, de la Fondation Definity Assurance et de Sème l'avenir.

À elles deux, elles comptent plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de l'investissement dans la collectivité, de la gouvernance des conseils d'administration, de la philanthropie et du gouvernement.

IPA ne se contente pas de bouleverser le paysage philanthropique, il le transforme également en faisant évoluer les conversations sur la réconciliation. « Il n'y a rien de mal à débiter dans le domaine de la réconciliation », dit Wanda Brascoupe. « Il n'est pas nécessaire d'avoir toutes les réponses. Ce qui compte, c'est de vous lancer, quelle que soit votre situation. »

Au Canada, la philanthropie à l'égard des Autochtones s'est faite en grande partie selon une approche descendante, nourrie par des perceptions eurocentriques de la richesse et de la réussite. Cette approche néglige souvent l'autodétermination autochtone et ne répond pas aux besoins et aux priorités des collectivités. IPA s'efforce de modifier cette approche en s'assurant que les décisions de financement tiennent compte des réalités autochtones. Wanda Brascoupe et Nicole McDonald partagent le même désir d'aider les organisations à établir des relations durables avec les collectivités autochtones.

« Nous comprenons le patrimoine intergénérationnel et la manière dont les entreprises perçoivent le patrimoine », explique Wanda Brascoupe. « Nous comprenons la valeur de l'argent et comment faire en sorte qu'il profite aux talents autochtones qui n'ont peut-être pas accès à ces ressources. »

IPA offre de l'accompagnement et des conseils sur l'établissement de partenariats, les approches d'humilité culturelle et la décolonisation des pratiques philanthropiques pour les organisations qui souhaitent s'engager auprès des collectivités autochtones.

RBC a reconnu la valeur de l'expertise d'IPA et a demandé aux deux cofondatrices de l'aider à mettre à jour sa stratégie d'investissement dans la collectivité. Ce processus comprenait l'examen des formules de demande, des processus décisionnels et du contenu Web. Wanda Brascoupe a animé une séance de formation en direct pour aider les membres de l'équipe à rendre leurs processus plus inclusifs et exempts de préjugés.

« Les besoins de la collectivité ont évolué, et nous voulions nous assurer que nous faisons de notre mieux », déclare Gillian Burt, directrice générale, Exploitation stratégique et gouvernance, Impact et développement durable à RBC. « Notre équipe a beaucoup appris de Wanda et de Nicole, qui nous ont gentiment mis au défi tout en faisant preuve d'ouverture. Nous étions tout à fait réceptifs à leurs commentaires. »

IPA a également appliqué les principes de Brave Space (Espace de courage), un cadre élaboré par Tim Fox, un leader autochtone de la philanthropie. Ces principes – être présent, écouter attentivement, remettre en question les idées et non les gens – ont permis d'instaurer un climat de confiance et de respect tout au long du processus.

IPA a encouragé RBC à revoir ses processus, ses capacités et ses préjugés. Cet examen interne la nécessité de modifier la tournure de la formule de demande, de revoir la manière dont elle orientait les examinateurs, et de veiller à ce que l'inclusivité et l'accessibilité soient prises en compte à chaque étape.

Des tensions sont apparues au cours du processus, car Wanda Brascoupe et Nicole McDonald ont encouragé les employés de RBC à se montrer vulnérables et à sortir de leur zone de confort.



Nicole McDonald, cofondatrice d'Indigenous Philanthropy Advisors (IPA)

Toutefois, les principes de Brave Space et l'ouverture d'esprit qui en a découlé leur ont permis de surmonter ces moments difficiles et de réaliser des progrès importants.

« On se concentre souvent sur l'amélioration des capacités des collectivités autochtones, mais les entreprises doivent regarder à l'interne pour déterminer ce qu'elles peuvent faire pour s'améliorer, et c'est ce qu'a fait RBC », ajoute Nicole McDonald. « L'avantage de travailler avec RBC, c'est qu'il y a eu une bonne communication, que la direction a adhéré au projet et que tout le monde y a mis du sien. »

RBC a lancé sa nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité en octobre 2024, qui intègre les recommandations d'IPA. Cette nouvelle stratégie utilise un langage plus inclusif et un processus de demande simplifié. Tout aussi important, elle a amélioré le cycle de vie des demandes.

« Nos partenaires d'investissement dans la collectivité nous ont dit que l'ensemble du processus de demande est plus transparent, plus attrayant et plus convivial », déclare Gillian. « Grâce à la formation de Wanda et à leurs conseils avisés sur notre nouveau cadre d'évaluation, nos équipes internes se sentent mieux préparées à évaluer les demandes en évitant au maximum les préjugés tout en adoptant un processus décisionnel juste et équitable. »

RBC continuera de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et est reconnaissante d'avoir pu bénéficier du soutien inestimable d'IPA pour rendre le processus plus équitable.

« La sagesse autochtone profite à tous », explique Nicole McDonald. Ce principe directeur est au cœur du travail d'IPA, qui continue de transformer le paysage philanthropique en mettant l'accent sur les systèmes de connaissances autochtones.

En continuant à collaborer avec les organisations pour faire progresser la réconciliation, IPA s'assure que les futurs investissements dans la collectivité seront plus inclusifs, équitables et durables pour tous.



Les cycles du progrès. Les voies du partenariat.

Ce parcours n'est pas linéaire. Tout comme les étoiles et les saisons, la réconciliation évolue selon des cycles : l'écoute, l'apprentissage, l'action et l'évolution. À RBC, nous nous engageons à progresser avec prudence, guidés par la sagesse céleste des Autochtones et les réalités concrètes des besoins de la collectivité.



Environnement

Les peuples autochtones jouent un rôle important dans la gestion de la biodiversité de la planète et peuvent contribuer à résoudre nos crises environnementales actuelles grâce à leurs connaissances écologiques, à leurs pratiques durables et à leur compréhension globale des écosystèmes. Les communautés autochtones sont souvent les premières à subir les incidences des changements climatiques et doivent participer activement à l'élaboration des solutions futures.

Les solstices marquent l'équilibre entre la lumière et l'obscurité, entre le changement et le renouveau. Nos engagements en matière d'environnement s'inscrivent dans ce rythme de durabilité.

Le [Plan directeur sur le climat RBC](#) décrit notre objectif, à savoir être considérés comme le partenaire bancaire de choix pour la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone. Il décrit trois priorités stratégiques et des mesures concrètes à prendre pour faire progresser notre objectif : financer les actions de clients soutenant la transition et fournir des conseils connexes ; collaborer avec d'autres pour faire progresser les solutions climatiques ; et intégrer les enjeux climatiques à nos activités commerciales et opérationnelles.

Nous avons l'intention de collaborer avec les collectivités autochtones partout au Canada pour faire progresser la réconciliation en renforçant leurs efforts visant à préserver l'avenir de la planète. RBC continuera à soutenir les solutions dirigées par les Autochtones en faveur du climat et de la nature et, grâce à ces efforts, aidera le Canada à tirer parti du capital naturel, financier, intellectuel et humain nécessaire pour poursuivre son parcours vers la réconciliation économique et une économie à faibles émissions de carbone.

OBJECTIF :	ENGAGEMENT N° 1 :
Renforcer notre engagement à favoriser des processus inclusifs et cohérents afin de respecter le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) dans le cadre des activités des Marchés des capitaux et des Services bancaires commerciaux, et à collaborer avec les clients et les parties prenantes pour comprendre comment ils entendent respecter le CPLCC.	Continuer de tenir compte des exigences du CPLCC lorsque l'on estime que les activités d'un client ont une incidence sur les peuples ou les collectivités autochtones, en améliorant le processus de contrôle diligent de la clientèle de RBC au moyen de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux de Gestion des risques du Groupe de RBC.
	ENGAGEMENT N° 2 : Élaborer des modules de formation sur le CPLCC, les droits des Autochtones et les droits de la personne pour les employés canadiens des Marchés des capitaux et des services fonctionnels concernés. Les résultats de cet engagement seront évalués en fonction du nombre d'employés canadiens qui auront suivi la formation. * Le CPLCC s'applique également à notre domaine d'ambition communautaire, étant donné qu'il englobe les Risques environnementaux et sociaux de Gestion des risques du Groupe.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2026	
RESPONSABILITÉ N° 1 : Gestion des risques du Groupe	
RESPONSABILITÉ N° 2 : Marchés des capitaux et Origines RBC	
DNUDPA : Article 8.2b, Article 10, Article 18, Article 19, Article 26, Article 29.1, Article 32	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 9	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Accroître le soutien de RBC en faveur des investissements communautaires dans des solutions d'atténuation des changements climatiques ou fondées sur la nature, et qui sont dirigées par les communautés et les connaissances autochtones ou qui en tiennent compte.	Augmentation du soutien de RBC en faveur des investissements environnementaux dans la collectivité qui soutiennent les initiatives menées par des Autochtones ou qui s'appuient sur les réalités autochtones à l'échelle du Canada. Les progrès seront rendus publics tous les deux ans.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : RBC Fondation	
DNUDPA : Article 5, Article 18, Article 25, Article 26.1, Article 29.1	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 11, Objectif 13, Objectif 14, Objectif 15	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Continuer de soutenir les clients et les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans leurs efforts en matière de transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.	Mener des séances d'écoute de la clientèle et des sondages de rétroaction auprès des clients autochtones des Services bancaires commerciaux et des Marchés des capitaux afin de recenser les domaines dans lesquels RBC peut mieux soutenir l'« intégration des considérations des Premières Nations, des Inuits et des Métis » dans le financement de projets liés à la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.
ÉCHÉANCE : 2027	
RESPONSABILITÉ : Origines RBC, Services bancaires commerciaux, Marchés des capitaux et unités opérationnelles	
DNUDPA : Article 10, Article 18, Article 19, Article 25, Article 26	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 8, Objectif 9, Objectif 11, Objectif 12, Objectif 13	

First 30 x 30 Canada Leadership en matière de conservation et de réconciliation économique



Avec ses milieux humides, ses forêts, ses prairies et le plus long littoral au monde, le paysage canadien est très diversifié sur le plan écologique. À l'instar de 195 autres pays, le Canada s'est engagé à protéger 30 % de ses terres et zones maritimes d'ici 2030, ce que l'on appelle l'objectif 30x30. Par cet engagement international, les nations cherchent à atténuer la réaction de la Terre face à la double crise des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Au Canada, cet objectif n'a été que partiellement atteint. Pour poursuivre cet effort, il est donc nécessaire d'utiliser des solutions innovantes menées par les Autochtones.

Pour les Autochtones, la protection des terres et la gestion de la biodiversité n'ont rien de nouveau. Ils pratiquent depuis toujours la gestion durable des ressources et des sols. Comme l'explique Steven Nitah, premier directeur général de Nature For Justice, qui met en œuvre une initiative appelée First 30x30 Canada :

« Les Autochtones savent mieux que quiconque comment prendre soin de la terre. Aidons-les à le faire en les finançant. »

Reconnaissant la nécessité de financer les initiatives de conservation menées par les Autochtones, First 30x30 a été lancée

par Nature for Justice. Cette initiative nationale est menée en collaboration avec l'IISAAK OLAM Foundation (IOF) et Nature Focus Development (NFD). Elle aide les gouvernements autochtones à développer de nouvelles économies grâce à des solutions fondées sur la nature. Ces solutions consistent en approches visant à protéger et à restaurer les écosystèmes tout en favorisant les occasions de développement économique durable.

Ayant perçu le potentiel de First 30x30 Canada, RBC en est devenue le premier bailleur de fonds et lui a accordé une aide financière de plus de 2 millions de dollars par l'intermédiaire de Techno nature RBC®. « RBC appuie la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

en investissant dans des solutions fondées sur la nature qui contribuent à résoudre les crises liées au climat et à la biodiversité », a déclaré Thea Silver, directrice générale principale, Impact environnemental à RBC.

« Les peuples autochtones jouent un rôle crucial dans la résolution de ces crises et nous sommes fiers de soutenir l'initiative First 30x30. »

Le financement de RBC a permis au programme de collaborer avec plus de 40 gouvernements autochtones à l'échelle nationale. « Nous avons besoin d'investisseurs, et RBC a répondu à l'appel », souligne M. Nitah. « Ce financement nous a aidés à entrer en contact avec d'autres investisseurs, notamment des consultants, des experts techniques et des institutions, et a joué un rôle déterminant dans l'avancement des travaux préliminaires. »

First 30x30 Canada tire parti des crédits de carbone, qui peuvent être vendus sur les marchés mondiaux, générant de nouveaux flux de revenus. La création du programme First 30x30 s'est inspirée du succès du Great Bear Forest Carbon Project, en Colombie-Britannique, qui a permis de nouer de nouvelles relations sectorielles et de trouver de nouvelles sources de financement pour les Premières Nations du littoral.

Le programme First 30x30 Canada est dirigé par Steven Nitah, un éminent leader autochtone et membre de la Première Nation des Łutsël K'é Dene, qui est né et a grandi dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Il a consacré sa carrière à soutenir l'autodétermination des Autochtones et à s'assurer que les collectivités ont les ressources nécessaires pour gérer leurs territoires traditionnels.

Son travail a influencé d'importants efforts de gestion et de conservation des terres autochtones. Il a joué un rôle central en tant que conseiller dans le cadre de l'Initiative de leadership autochtone et en tant que membre du Cercle autochtone d'experts dans le cadre de son rapport de 2018 au gouvernement fédéral « Nous nous levons ensemble ». Il a également joué un rôle déterminant pour les aires protégées et de conservation autochtones (APCA) au Canada. Il a été le négociateur en chef de l'aire protégée autochtone Thaïgêtre Nënë, dans les T.N.-O., l'une des premières APCA établies au Canada et l'une des plus importantes en Amérique du Nord.

Aujourd'hui, les collectivités autochtones au Canada ont déclaré plus de 100 APCA. Les APCA permettent aux Autochtones de protéger la terre et l'eau sur leurs territoires traditionnels en intégrant le savoir écologique traditionnel ainsi que les lois et les systèmes de gouvernance autochtones. Sous la direction de M. Nitah, First 30x30 Canada contribuera à faire progresser l'objectif du Canada de protéger ses terres et son eau, tout en favorisant l'autodétermination et les occasions économiques pour les gouvernements autochtones grâce à la gestion des APCA.

First 30x30 Canada propose des solutions qui associent réconciliation économique et conservation. Contrairement à d'autres initiatives de capture de carbone, First 30x30 Canada adopte un modèle centré sur la collectivité qui répond aux besoins uniques de chaque collectivité autochtone. Cette approche consiste notamment à fournir des ressources pour le renforcement des capacités techniques, à mettre en relation des investisseurs avec des collectivités qui partagent les mêmes objectifs à long terme et à s'assurer que les accords de financement permettent aux collectivités d'obtenir des revenus à long terme.



Cette initiative respecte le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), garantissant ainsi que les gouvernements autochtones sont bien informés et habilités à prendre des décisions sur les projets qui les concernent et qui touchent leurs territoires traditionnels. Plutôt que d'adopter une approche universelle de mobilisation des Autochtones, First 30x30 Canada reconnaît que les priorités environnementales et économiques varient considérablement d'une collectivité autochtone à l'autre.

« Nous voulons que les gouvernements autochtones s'approprient les projets et conservent une participation aussi importante que possible au sein des collectivités », explique Robin Barr, directrice générale, Financement des initiatives de conservation menées par les Autochtones, First 30x30 Canada. « Ce programme permet aux investisseurs d'établir une relation enrichissante avec les gouvernements autochtones qui respecte leur façon de protéger la nature. »

Compte tenu de la croissance rapide des APCA et de leur rôle dans la protection de la biodiversité du Canada, First 30x30 Canada devrait connaître une expansion importante. « Ce programme vise à établir le plus grand réseau de projets de conservation dirigés par des Autochtones au Canada », explique Julia Bak, première directrice, Impact environnemental à RBC. « Ce serait une très grande victoire pour le Canada. »

La conservation autochtone consiste à revenir aux valeurs traditionnelles centrées sur nos relations avec la terre et les autres. « L'essence même de ce travail est de développer des relations qui nous permettent de nous élever ensemble », conclut M. Nitah.

En poursuivant le partenariat d'investissement dans la collectivité, RBC et First 30x30 Canada prouvent que la promotion de l'action climatique et de la réconciliation économique peut profiter à tous.



Leadership

Une boussole céleste n'indique pas seulement le Nord, mais aussi la responsabilité, la voie à suivre et comment établir de bonnes relations.

RBC s'efforce de joindre le geste à la parole en appliquant les principes et les normes d'un cadre de réconciliation à sa politique d'entreprise et aux activités opérationnelles de base qui touchent les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources. En 2024, RBC a lancé son Bureau de la vérité et de la réconciliation et a créé de nouveaux postes de direction dans des domaines tels que la réconciliation, les affaires, la stratégie et les droits de la personne au sein de notre équipe intraentreprise Stratégie autochtone. RBC est la première grande institution financière au Canada à avoir créé un poste de direction spécialisé dans les droits de la personne.

Ces changements nous aident à élaborer un modèle d'engagement actif auprès des titulaires de droits, employés, clients, entreprises, organismes, gouvernements et collectivités autochtones partout au Canada afin de mieux comprendre comment promouvoir les droits de la personne et la réconciliation. Relier des exemples d'expériences vécues au moyen d'un modèle d'engagement actif permettra d'informer les décideurs et de les aider à appliquer les principes et les normes d'un cadre de réconciliation à RBC.

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Offrir une formation sur les compétences culturelles autochtones aux cadres supérieurs de RBC.	En collaboration avec un organisme autochtone et le conseiller spécial de RBC, offrir une formation aux cadres supérieurs, aux dirigeants et aux membres du Conseil d'administration de RBC afin de les sensibiliser à l'histoire des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, à la DNUDPA et au respect du principe du CPLCC. Les résultats de cet engagement seront évalués en fonction du nombre de dirigeants de RBC qui participeront à la formation.
ÉCHÉANCE : 2026	
RESPONSABILITÉ : Origines RBC et Haute direction	
DNUDPA : Article 2, Article 15.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 10	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Tirer parti des instances de gouvernance existantes de RBC et établir un modèle opérationnel de réconciliation interfonctionnel interne et un groupe de travail pour soutenir l'élaboration continue du Plan d'action pour la réconciliation et les mises à jour futures.	Établir un groupe de travail interne sur la réconciliation au sein du Bureau de la vérité et de la réconciliation de RBC. Se réunir chaque mois pour piloter et contrôler les engagements du Plan d'action pour la réconciliation et, conformément à celui-ci, responsabiliser les secteurs d'activité afin de préparer les futures mises à jour biennales.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Bureau de la vérité et de la réconciliation	
DNUDPA : Article 15, Article 21.1, Article 38	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 10	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
En collaboration avec notre conseiller spécial, continuer de communiquer avec les leaders autochtones de l'ensemble du Canada afin de renforcer et de soutenir les initiatives stratégiques liées aux questions commerciales qui touchent les Autochtones.	Respecter les sources de savoir et les méthodes de travail des Autochtones en continuant de communiquer avec les leaders autochtones au moins trois fois par an afin de soutenir les initiatives stratégiques qui répondent aux défis socioéconomiques uniques et qui soutiennent l'autodétermination et la réconciliation économique.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Bureau de la vérité et de la réconciliation	
DNUDPA : Article 17.2, Article 22.2	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 5, Objectif 10, Objectif 16, Objectif 17	

OBJECTIF :	ENGAGEMENT :
Continuer de collaborer avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour qu'ils contribuent à l'approche de RBC à l'égard des mesures de réconciliation qui soutiendront l'inclusion économique et répondront à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada lancé aux entreprises canadiennes.	Organiser à chaque exercice des cercles d'écoute avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, à l'interne et à l'externe, afin d'approfondir l'approche de RBC en matière de réconciliation et de présenter les nouveaux produits, services et conseils de manière à assurer leur pertinence et leur incidence positive sur les expériences bancaires.
ÉCHÉANCE : 2025 à 2027	
RESPONSABILITÉ : Bureau de la vérité et de la réconciliation	
DNUDPA : Article 5, Article 18, Article 19, Article 23, Article 27	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES : Objectif 10	



Diriger avec humilité : L'impact de Phil Fontaine sur RBC

Le leadership de Phil Fontaine ne se définit pas par ses titres, mais par son intégrité, son humilité et son engagement sans faille envers l'inclusion des Autochtones. Militant Ojibwé, visionnaire politique et instigateur de changement, il a consacré sa vie à la défense des droits des Autochtones partout au Canada en remettant en question le statu quo.

Dès son plus jeune âge, il a été profondément influencé par le leadership de sa mère, Agnes Fontaine. Cette dernière est entrée dans l'histoire en 1952 en étant la toute première femme des Premières Nations élue à un conseil de bande après la modification de la Loi sur les Indiens supprimant le préjugé sexiste qui empêchait les femmes des Premières Nations d'être élues. La détermination d'Agnes dans la sphère politique a été une source d'inspiration pour M. Fontaine et a éveillé son désir d'assumer des rôles de leadership.

Benjamin d'une famille de douze enfants, M. Fontaine est né le 20 septembre 1944 au sein de la Première Nation de Sagkeeng, dans la réserve de Fort Alexander, au Manitoba. Sa jeunesse a été marquée par une expérience douloureuse au sein du système des pensionnats, une décennie d'épreuves qui l'a profondément affecté et qui a nourri son engagement à rechercher la vérité et la réconciliation pour les Autochtones.



Phil Fontaine
Conseiller spécial auprès de la Banque Royale du Canada

« Si quelqu'un a la possibilité de faire changer les choses et dispose du soutien nécessaire, il peut avoir un impact important »,

déclare M. Fontaine.

« Être un leader autochtone, c'est aller à la rencontre des secteurs, des institutions financières, des gouvernements et de notre propre population, et contribuer à créer des liens qui conduisent à de véritables changements. »

En 1973, il a suivi les traces de sa mère et a accepté son premier rôle de leadership dans sa collectivité d'origine en devenant chef de la Première Nation de Sagkeeng. Lors de son mandat, il a mis sur pied des programmes novateurs, dont le premier système d'enseignement dirigé par des Autochtones au Canada, un centre de traitement de l'alcoolisme pour les Autochtones et une agence de services à l'enfance et à la famille gérée localement.

L'influence de M. Fontaine s'est accrue lorsqu'il a été élu chef régional du Manitoba pour l'Assemblée des Premières Nations en 1981. Il a ensuite exercé trois mandats consécutifs en tant que grand chef du Manitoba, puis en tant que chef national de l'Assemblée des Premières Nations.

Lors de ce mandat, il a joué un rôle central dans la [Déclaration de Réconciliation](#) de 1998, qui comprenait un fonds de 350 millions de dollars consacré à la guérison des survivants des pensionnats.

Il a également joué un rôle déterminant dans l'élaboration de l'[Accord de Kelowna](#) en 2005, un accord historique visant à combler les écarts socioéconomiques qui séparent les Canadiens autochtones des non autochtones. Il a également contribué à l'élaboration et au lancement en 2006 de la campagne [Abolissons la pauvreté : le plan des Premières Nations pour créer des débouchés](#), un plan d'action visant à lutter contre la pauvreté dans les collectivités des Premières Nations. En 2007, M. Fontaine a participé aux négociations relatives à la [Convention de règlement relatives aux pensionnats indiens](#). Cet accord historique a mené au versement d'une indemnité financière aux survivants et a ouvert la voie à la création de la Commission de vérité et réconciliation (CVR).

Le travail sans relâche de M. Fontaine pour faire connaître la vérité sur les pensionnats a donné lieu à des excuses officielles de personnalités importantes, comme le premier ministre Stephen Harper, le pape Benoît XVI et le pape François. « Il est désormais admis que la réconciliation implique de dire la vérité sur notre expérience collective. Les pensionnats ne sont plus cachés, ils font partie intégrante de l'histoire canadienne », explique M. Fontaine.

En reconnaissance de son leadership et de son engagement envers la réconciliation, RBC lui a proposé de devenir conseiller spécial en 2009, faisant de lui le premier conseiller autochtone d'une grande institution financière. Pendant des

générations, les Autochtones ont été exclus des discussions économiques en raison de politiques et de lois discriminatoires, et la nomination de M. Fontaine a marqué une étape vers la levée de ces obstacles. Par son leadership, il a plaidé en faveur de politiques plus inclusives et équitables afin de garantir que les perspectives des Autochtones soient activement incluses dans l'économie et le marché canadiens.

M. Fontaine a fait part de son expérience à RBC :

«C'était une excellente occasion de veiller à ce que les points de vue des Autochtones soient compris et appréciés par la Banque. RBC a fait preuve d'un leadership remarquable pour s'assurer que les peuples autochtones occupent une place centrale dans ce monde. »

Le travail de M. Fontaine à RBC est allé au-delà des services-conseils ; pendant plus de 15 ans, il a aidé RBC à façonner un plan de renouveau.

« M. Fontaine a mis en lumière les problèmes et nous a aidés à les résoudre activement », déclare Chinyere Eni, cheffe, Origines RBC. « Il a incité la plus grande organisation du pays à prendre du recul et à réfléchir avec humilité. Son leadership nous a poussés à nous interroger et à prendre des mesures concrètes en partenariat avec les collectivités autochtones. »

En tant que conseiller stratégique, M. Fontaine a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du premier Plan d'action pour la réconciliation RBC.

Ce plan représente une approche transformatrice de la façon dont RBC interagit avec les peuples autochtones en s'assurant que leurs besoins et leurs aspirations sont pris en compte dans les activités de la Banque. « Phil nous a aidés à marquer un temps d'arrêt », explique M^{me} Eni. « Les collectivités autochtones évoluent rapidement et on nous demande de voir les choses différemment. L'héritage de M. Fontaine à RBC est celui d'une réflexion constante, qui nous pousse à continuer de nous demander si nous faisons bien les choses. »

Son travail nous rappelle que le changement transformationnel passe par l'action, et pas seulement par le dialogue. « Nous suivons ce parcours ensemble, et RBC a joué un rôle central dans cette progression », affirme M. Fontaine.

Leader bienveillant et humble, M. Fontaine a redéfini la façon dont la banque interagit avec les collectivités autochtones et a ouvert la voie à un engagement futur fondé sur le respect mutuel, la compréhension et la collaboration.

Le parcours se poursuit

Tout comme les étoiles qui disparaissent pour laisser place à un nouveau jour, ce parcours se renouvelle à chaque étape. Notre plan d'action pour la réconciliation n'est pas une destination, mais un engagement envers la croissance, le renouveau et les relations. Guidés par la lumière des cycles célestes et la force des voix autochtones, nous envisageons l'avenir avec humilité, espoir et détermination.

Remerciements

Origines RBC tient à exprimer sa plus sincère gratitude à tous ceux dont l'expertise a guidé l'élaboration de notre [Plan d'action pour la réconciliation](#). En tant qu'agence principale, BOOM InterTribal s'est associée à Archipel Research & Consulting pour codiriger l'engagement communautaire national et la recherche avec les collectivités et les titulaires de droits autochtones. Ces renseignements ont servi de base à l'élaboration du [Plan d'action pour la réconciliation](#). Forte de son esprit de collaboration, BOOM InterTribal a développé le concept artistique des cycles célestes, qui a façonné la conception et la stratégie du [Plan d'action pour la réconciliation](#) final, et qui s'est concrétisé par l'interprétation de l'artiste autochtone Emily Kewageshig.



[BOOM InterTribal](#)²⁰

Agence de publicité appartenant à des Autochtones qui rassemble les visions du monde autochtone et non autochtone par la mise en récit et la conception intentionnelles. Pour le [Plan d'action pour la réconciliation](#) RBC, BOOM a développé le concept graphique des [Cycles célestes](#), non pas comme un simple motif visuel, mais comme un thème directeur ancré dans des valeurs et un but communs. S'inspirant des étoiles, de la lune et des cycles saisonniers, utilisés depuis longtemps par les Autochtones pour se déplacer et prendre des décisions, le concept reflète le parcours de RBC : réfléchi, continu et guidé par sa raison d'être. Les [Cycles Célestes](#) ont été créés pour donner un sens plus profond aux actions de ce plan en alliant l'intention à l'impact, et le récit à la stratégie.



[Emily Kewageshig](#)²¹

M^{me} Kewageshig est une artiste et une conteuse visuelle anichinabée de la Première Nation de Saugeen n° 29. Son travail s'inspire des enseignements des Anichinabés et explore la nature cyclique de la vie, y compris la naissance, la mort et la renaissance, pour exprimer la profonde interconnexion entre tous les êtres vivants. Avec des lignes graphiques audacieuses, des couleurs vives et un mélange de formes traditionnelles et contemporaines, M^{me} Kewageshig donne vie au concept des [Cycles célestes](#) de Boom InterTribal. Ses illustrations tout au long de ce rapport reflètent le mouvement, la transformation et le savoir ancestral, mettant en lumière le chemin vers la réconciliation avec volonté, équilibre et sagesse culturelle immémoriale.

[Archipel Research and Consulting](#)²²

Archipel est une société de recherche et de conseil dirigée par des Autochtones qui vise à faire progresser l'équité, la justice et l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En s'appuyant sur des approches fondées sur les distinctions et dirigées par les collectivités, Archipel met l'accent sur les modes de connaissances et les visions du monde autochtones tout en établissant de fructueux partenariats dans tous les secteurs. Son travail est fondé sur des protocoles culturels profonds et son équipe apporte une expérience diversifiée et professionnelle dans les domaines de la recherche, des politiques publiques, de l'évaluation et de l'engagement. En collaboration avec BOOM InterTribal, Archipel met à profit son expertise en méthodologies autochtones et en évaluation fondée sur la collectivité pour aider RBC à élaborer un [Plan d'action pour la réconciliation](#) significatif et mesurable, garantissant ainsi la responsabilisation et l'impact à long terme.

Archipel
Research & Consulting



[Sarah Jacknife](#)²³

Jacknife Consulting est une société de services-conseils autochtone appartenant à des femmes autochtones et qui se spécialise dans la recherche, les politiques, l'élaboration de programmes d'études et la rédaction autochtones reposant sur le Traité n° 7. Jacknife Consulting met l'accent sur les perspectives des Autochtones dans le cadre de chaque projet et sert des clients partout au Canada. Sa fondatrice, Sarah Jacknife, est une experte chevronnée en relations avec les Autochtones et possède plus d'une décennie d'expérience de travail à l'échelle internationale et au Canada. Née et élevée à l'Elizabeth Métis Settlement, M^{me} Jacknife met son expérience vécue et professionnelle à profit dans son travail. Jacknife Consulting a apporté son expertise pour appuyer les récits de RBC contenus dans le Plan d'action pour la réconciliation, en veillant à ce que l'optique autochtone soit présente.

Au-delà de l'art



Étoile du Nord

Point central du logo d'Origines RBC, l'Étoile du Nord nous guide vers notre foyer et reflète de nombreux récits de création. Un visage représentant des peuples autochtones regarde vers l'avenir, entouré de motifs inspirés de l'art inuit. Une fleur métisse et un soleil surplombant une plume d'aigle nous rappellent de cheminer avec honneur et respect.



Aurores boréales

Guidé par la lune et les étoiles, un ours polaire inspiré des sculptures inuites en stéatite porte la Grande Ourse à travers un horizon évoquant le pointillisme du perlage métis. En dessous, une rivière coule, unissant la lune et l'eau dans une relation réciproque. Un cycle partiel de la lune est présent alors que les aurores boréales scintillent, symbolisant le cercle de la vie et le flux d'énergie.



Île de la Tortue

La tortue symbolise l'île de la Tortue, le continent sur lequel nous vivons, prenant racine dans les histoires de création et l'identité des Anichinabés. Au-dessus, les oies en pleine migration ont une signification culturelle pour de nombreuses nations, en particulier pour les Nehiyawak (les Cris).

Treize lunes

Treize phases lunaires forment un arc au-dessus. Chaque pleine lune est synonyme d'un enseignement culturel lié à la saison. La fumée provenant d'un feu à l'intérieur du tipi s'échappe pour les rejoindre. Un fil discret nous rappelle notre lien avec les étoiles et la lune.



Boussole céleste

La boussole céleste nous guide à travers le temps et l'espace. Un arbre pousse autour d'elle, ses racines et ses branches s'étendent. Un symbole vivant de transformation, de croissance et de notre interconnexion à tout ce qui existe.



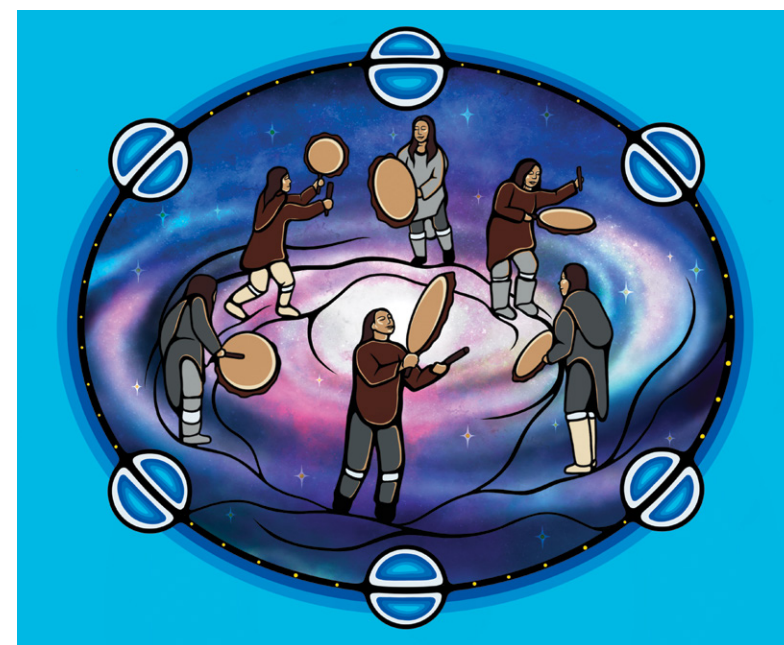
Équilibre du solstice

Un équilibre entre l'hiver et l'été, entre la nuit et le jour. Cette œuvre symbolise l'harmonie entre toutes choses. Un aigle plane, tissant l'énergie à travers le ciel, symbolisant la durabilité, le renouveau et la sagesse naturelle.



Personnes et raison d'être

Guidée par l'Étoile du Nord, une personne seule emprunte un chemin illuminé pour rentrer chez elle. Cette œuvre illustre notre vision et notre épanouissement personnel, et témoigne de la force du leadership et de la raison d'être des Autochtones.



Développement communautaire

Des danseurs de tambour inuits forment un cercle, la Voie lactée s'étendant derrière et en eux. Un symbole vivant d'unité, de collaboration et d'esprit communautaire. L'énergie circule entre eux, reliant les cœurs, les voix et les objectifs.



Cycles migratoires

Les peuples autochtones de l'Arctique dépendent depuis longtemps de la migration des caribous pour survivre et entretenir leur culture et leur collectivité. Cette œuvre reflète le rythme de ces migrations. Un rappel des cycles, du mouvement et de la connexion.



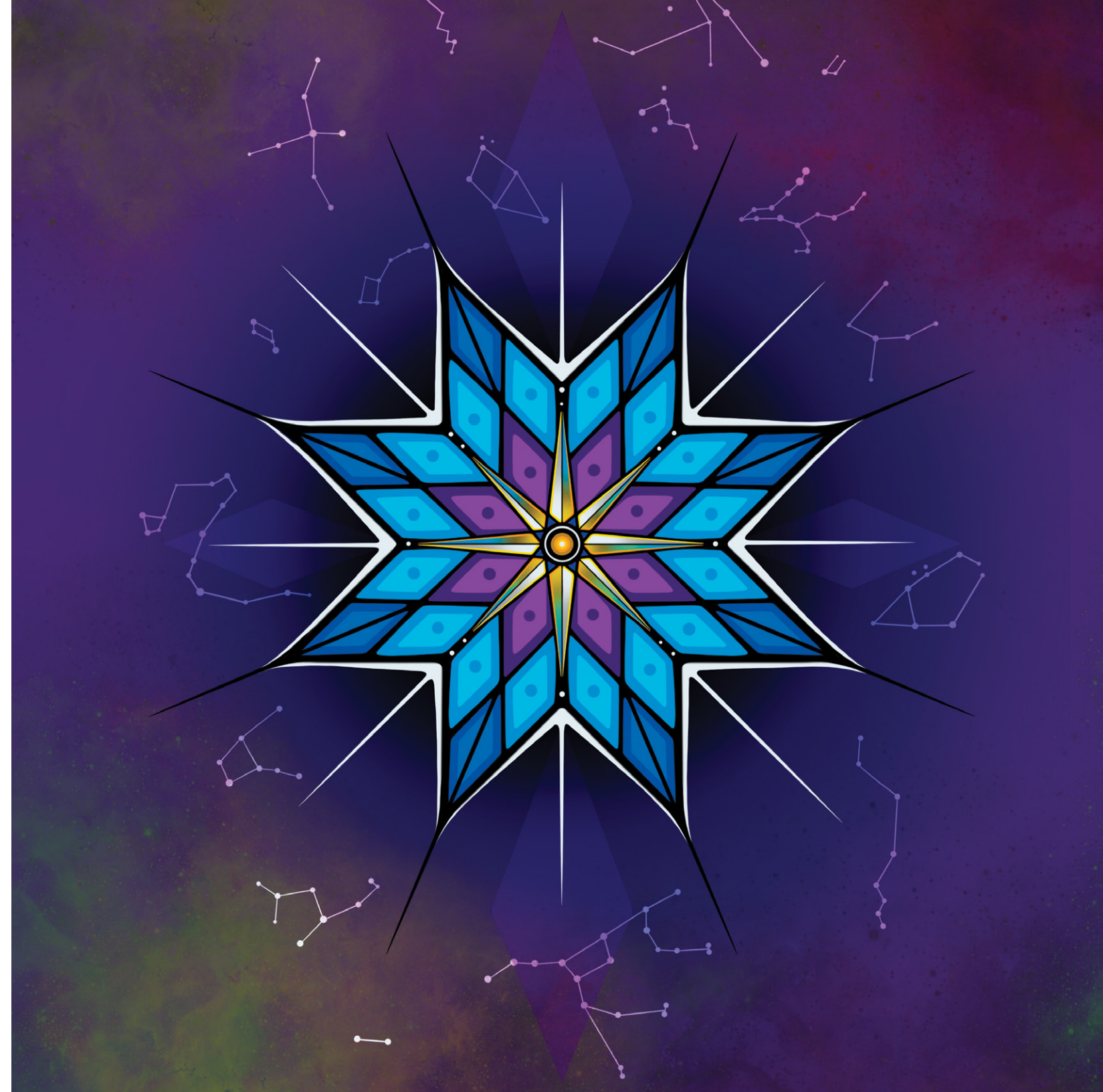
Fleurs célestes

Les aurores boréales dansent au-dessus d'une floraison éclatante, enracinée dans l'eau et s'élevant vers les étoiles. Un rappel des cycles de croissance, de la beauté de la transformation et de notre lien avec tous les êtres vivants.



Nouvelle aube

Alors que la nuit laisse place au jour, un jeune arbre s'élève avec le soleil, enraciné dans la terre, s'étendant vers la lumière. Cette œuvre représente le renouveau, la croissance et le cheminement permanent vers la réconciliation.



Boussole étoilée

Alliant le céleste à l'ancestral, cette boussole en forme d'étoile est une grande source d'inspiration. Entourée de constellations, elle nous aide à poursuivre notre parcours de vie. Un symbole d'orientation, de gouvernance et de sagesse pour suivre notre voie avec détermination.

Personnes-ressources – Services financiers aux Autochtones RBC

Origines RBC – Bureau national

Chinyere Eni

Cheffe, Origines RBC

Sara Gelgor

Directrice générale principale, Réconciliation et droits de la personne

Brittane Laverdure

Directrice générale, Bureau de la vérité et de la réconciliation

Hunter Michael

Directeur, Initiatives stratégiques

Tracy Antoine

Conseillère nationale, Optimisation, Marché autochtone

Trish Hayter

Directrice générale, Gestion de portefeuille et données

Levi Greene

Directeur, Soutien, Services bancaires régionaux

Responsables régionaux

Colombie-Britannique

Na Sha

Vice-présidente, Marché autochtone
na.sha@rbc.com

Alberta, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Kurt Seredynski

Vice-président, Marché autochtone
kurt.seredynski@rbc.com

Manitoba, Saskatchewan, Nord-ouest de l'Ontario et Nunavut

Herbert Zobell

Vice-président, Marché autochtone
herbert.zobell@rbc.com

Sud-ouest de l'Ontario

Michael Caverly

Directeur général régional, Marché autochtone
michael.caverly@rbc.com

Québec

Philippe Forest

Vice-président, Marché autochtone
philippe.forest@rbc.com

Provinces de l'Atlantique

Samantha Bosca

Directrice générale, Marchés principaux, secteur commercial
samantha.bosca@rbc.com

RBC Trust Royal

Jemison Jackson

Directrice générale nationale, Patrimoine autochtone

Placements, PH&N Institutionnel

Gord Keesic

Chef, Services des placements aux Autochtones et gestionnaire de portefeuille institutionnel

Centres bancaires commerciaux de RBC Banque Royale pour la clientèle des Premières Nations :

- Première Nation de Fort William – Thunder Bay (Ontario)
- Première Nation de Muskeg Lake – Saskatoon (Saskatchewan)
- Première Nation de Swan Lake – Winnipeg (Manitoba)

Succursales RBC Banque Royale, clientèle des Premières Nations

- Première Nation de Hagwilget – New Hazelton (Colombie-Britannique)
- Première Nation de Westbank – Kelowna (Colombie-Britannique)
- Première Nation Tzeachten – Chilliwack (Colombie-Britannique)
- Nation crie d'Enoch – Enoch (Alberta)
- Première Nation de Cross Lake – Cross Lake (Manitoba)

- Nation crie de Norway House – Norway House (Manitoba)
- Première Nation de Peguis – Peguis (Manitoba)
- Six Nations of the Grand River – Ohsweken (Ontario)
- Nation huronne-wendate – Wendake (Québec)

Succursales RBC Banque Royale du Grand Nord :

- Whitehorse (Yukon)
- Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
- Hay River (Territoires du Nord-Ouest)
- Cambridge Bay (Nunavut)
- Rankin Inlet (Nunavut)
- Iqaluit (Nunavut)

Vous avez des questions ?

Il est essentiel d'entendre les collectivités, les clients, les employés et les titulaires de droits autochtones, ainsi que leurs alliés, pour façonner notre approche de réconciliation. Si vous avez des commentaires qui ne relèvent pas d'un autre secteur d'activité, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : rbcorinstro@rbc.com

Pour toute question concernant les services bancaires, veuillez communiquer avec votre représentant régional, Marché autochtone, ou avec notre Centre des relations clientèle. Si vous avez d'autres questions au sujet d'Origines RBC, communiquez avec nous à l'adresse suivante : rbcorigins@rbc.com

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent Plan d'action pour la réconciliation (« Plan d'action ») peut contenir des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « mesures refuge » (safe harbor) de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à certains objectifs, à la vision, aux engagements et aux buts de la Banque Royale du Canada (« RBC », « nous », « notre » ou « nos ») et de ses filiales, y compris nos objectifs, notre vision, nos engagements et nos objectifs liés à la réconciliation avec les Autochtones, en réponse à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'information prospective contenue dans le présent Plan d'action est fournie dans le but de renseigner nos parties prenantes sur les façons dont nous avons l'intention de gérer la réconciliation avec les Autochtones, ainsi que nos objectifs, visions, engagements et buts connexes ; elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Les mots « croire », « s'attendre à », « attente », « viser », « atteindre », « suggérer », « chercher », « prévoir », « prévision », « anticiper », « se proposer », « estimer », « s'engager », « but », « planifier », « s'efforcer de », « objectif », « cible », « perspective », « échéance » et « projet », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

Par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, généraux et particuliers, pouvant faire que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions, ainsi que nos visions, nos voies, nos engagements, nos buts et nos objectifs ne se matérialisent pas.

Nous recommandons aux lecteurs de ne pas accorder entièrement foi à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs importants peuvent conduire les résultats réels à différer considérablement de ceux énoncés dans ces déclarations prospectives.

Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais prévus, le risque que les initiatives ne soient pas achevées dans le délai indiqué ou pas du tout, ou sans les résultats escomptés ou anticipés par RBC, le contexte juridique et réglementaire ainsi que la conformité réglementaire (qui pourrait nous exposer à des actions judiciaires et à des démarches réglementaires, dont les conséquences incluraient des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes), les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, l'évolution des points de vue sociaux sur certains sujets, les risques stratégiques, d'atteinte à la réputation, concurrentiels et systémiques, et d'autres risques. Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les autres facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont exposés dans les sections portant sur le risque de notre dernier Rapport annuel et la section portant sur la gestion du risque de notre dernier Rapport trimestriel. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

Sauf si la loi l'exige, RBC et ses sociétés affiliées ne s'engagent pas à mettre à jour les déclarations prospectives, écrites ou orales, occasionnellement faites par nous ou en notre nom.

Toutes les références à des sites Web sont fournies à titre d'information seulement. Le contenu des sites Web mentionnés dans le présent plan d'action, y compris ceux dont le lien est fourni, et de tout autre site Web auquel ces sites font référence n'est pas intégré par renvoi au présent plan d'action et n'en fait pas partie.

Références

¹ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/inan-28-jan-2021/inan-article-35-loi-consitutionnelle-1982-contexte-28-jan-2021.html>

² <https://www.rbc.com/fr/leadership-avise/lespace-commercial/batir-ensemble-comment-la-reconciliation-economique-avec-les-autochtones-peut-contribuer-a-lessor-du-canada/>

³ <https://www.rbc.com/fr/notre-compagnie/histoire/milestones-at-a-glance/services-bancaires-aux-autochtones/>

⁴ https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-8-2015-fra.pdf

⁵ https://social.desa.un.org/sites/default/files/migrated/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf

⁶ <https://www.rbc.com/collectivite-impact-social/assets-custom/pdf/declaration-des-droits-de-la-personne.pdf>

⁷ <https://www.rbc.com/nouvelles/news/article.html?article=125059>

⁸ <https://www.rbc.com/notre-impact/index.html>

⁹ https://www.rbc.com/notre-impact/_assets-custom/pdf/Sustainability-Impact-Equitable-Opportunities-Blueprint-French.pdf

¹⁰ https://www.rbc.com/notre-impact/_assets-custom/pdf/Sustainability-Impact-Climate-Blueprint-French.pdf

¹¹ Sauf indication contraire, les renseignements dont fait état le présent rapport portent sur les activités qui seront menées au cours des exercices 2025 à 2027, c'est-à-dire du 1^{er} novembre au 31 octobre de chaque année.

¹² <https://www.rbc.com/autochtones/litteratie-financiere-pour-autochtones.html>

¹³ Sauf indication contraire, toutes les échéances des engagements dont fait état le présent rapport portent sur les activités qui seront menées au cours des mois de référence de l'exercice de RBC, c'est-à-dire du 1^{er} novembre au 31 octobre.

¹⁴ <https://sdgs.un.org/fr/goals>

¹⁵ <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/industrie/lois-reglements/comptes-frais-modiques-sans-frais.html>

¹⁶ <https://www.rbcroyalbank.com/fr-ca/mes-finances-dabord/?msockid=32e256a3307e619e0b5b476131c960a6>

¹⁷ https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/NAEDB_ImprovingAccessToCapital.pdf

¹⁸ https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/NAEDB_ImprovingAccessToCapital.pdf

¹⁹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2023/12/le-gouvernement-du-canada-agit-pour-restaurer-et-proteger-la-nature-en-sengageant-a-prenter-un-projet-de-loi-sur-la-responsabilite-envers-la-natu.html>

²⁰ <https://boomintertribal.com/>

²¹ <https://www.emily-kewageshig.com/>

²² <https://archipelresearch.com/2024/fr/>

²³ <https://jackknifeconsulting.ca/>



Origines RBC

